

Avec les plus heureuses dispositions, la meilleure volonté du monde, l'on ne saurait arriver qu'à des succès bien médiocres.

Nemo dat quod non habet.

Impossible d'enseigner avec méthode et d'une manière rationnelle sans avoir fait de la science pédagogique une étude spéciale; autrement on ne peut que marcher au hasard, dans le vague et l'imprévu. Il est bien vrai pourtant que certains sujets, doués de talents réels pour l'enseignement, réussissent quelquefois à opérer des progrès, mais ces cas sont tellement rares qu'on peut facilement les compter. On dira peut-être que les inspecteurs dans leurs visites peuvent remédier au mal, en initiant les institutrices et les institutrices qui manquent de préparation aux meilleures méthodes, aux procédés les plus rationnels. Mais n'oublions pas que ces fonctionnaires ne font que deux visites par année et n'ont à consacrer à chaque école qu'un temps fort limité; que tous leurs bons conseils, leurs instructives leçons ne sauraient remplacer les études pédagogiques indispensables à tout bon maître d'école. Admettons même qu'à force de zèle, de dévouement, de persévérance ils parvinssent à créer dans leur district une certaine uniformité, leur œuvre ne pourrait être durable, car l'instabilité des instituteurs — conséquence malheureuse de l'incurie, de l'esprit étroit de commissaires ignorants et prévenus — viendrait bientôt paralyser des résultats obtenus au prix des plus grands sacrifices, des plus pénibles labeurs. En effet, n'est-il pas vrai que chaque année l'inspecteur trouve dans les écoles de nombreux changements? Tel instituteur a été déplacé parce que MM. les commissaires ont rencontré une incapacité qui s'est engagée au rabais, tel autre a été victime d'une machination politique; tel est une ins-

titutrice, bien qualifiée pourtant, qui a dû faire place à la nièce ou la protégée d'un commissaire ou de l'un de ses amis; là, c'en est une autre qui, pour un établissement avantageux, a cru devoir abandonner son poste; enfin, pour une cause ou pour une autre, déplacement, changement sur toute la ligne, et l'inspecteur est obligé de recommencer de nouveau son travail pour arriver toujours à des résultats négatifs.

Un autre obstacle non moins sérieux, c'est l'impossibilité où se trouve la masse de la classe enseignante d'assister aux conférences. Il n'y a dans le pays que deux associations d'instituteurs, qui tiennent leurs réunions à Montréal et à Québec trois fois par année, et encore les dames n'ont pas le droit d'y assister. Or, rappelons-nous que les neuf dixièmes de nos écoles sont tenues par des institutrices; voilà donc la grande partie de la famille enseignante privée de l'avantage de ces utiles réunions. Je me permettrai de faire remarquer en passant que je ne vois pas pourquoi les femmes sont exclues de ces intéressantes et instructives assemblées, tandis qu'en Europe elles y figurent au premier rang. En France, en Belgique, en Suisse, en Italie, les institutrices occupent dans les conférences une place fort distinguée; elles y donnent, comme les hommes, des leçons pratiques, font des lectures, prennent part aux discussions, et cela sans le moindre inconvénient. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez nous? Il est bon d'attirer l'attention des autorités sur cette importante question. (*)

Quand aux instituteurs, un tiers environ assistent aux conférences; les autres

(*) J'entends par les *autorités*, Nos Seigneurs les Evêques, les autres membres du conseil et l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique.